

VOUS

Monsieur Madame

Non :

Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

☎ :

E-mail :

VOTRE ÉTABLISSEMENT (de Rad pour les TZR)

Collège SEGPA LP lycée

Nom :

.....

Ville :

Établissement(s) d'exercice pour les TZR avec quotité d'heure par établissement :

.....

.....

.....

Temps partiel oui non si oui, quotité : %

Affectation provisoire : ZR AFA ATP

Situation particulière (CFP, PACD, CLM, dispo ...) :

.....

VOTRE CARRIÈRE

DISCIPLINE :

CORPS :

certifié agrégé PEPS PsyEN CPE

contractuel AESH AED ATRF

GRADE

Stagiaire classe normale hors classe

classe exceptionnelle retraité(e)

ECHELON : Date :

NOUS CONTACTER

🌐 www.snfolctoulouse.com

☎ : 06 77 16 41 54

✉ snfolc.toulouse@gmail.com

📍 **SNFOLC 31**
93 boulevard de Suisse
31200 TOULOUSE



PAIEMENT DE LA COTISATION → MONTANT AU VERSO

par chèque(s) à l'ordre du SNFOLC 31

par virement unique (RIB SNFOLC31 en PJ)

en 10 prélèvements : joindre un RIB, compléter et signer le mandat SEPA ci-dessous. Tacite reconduction : oui non

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL :

VILLE :

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IBAN

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□ □□□□

BIC

□□□□ □□□□ □□□□

Paiement :

récurrent ponctuel

Organisme créancier : SNFOLC 31

ICS : FR39ZZZ647171

93 bd de Suisse

31200 Toulouse

SIGNATURE

Fait à :

Signature obligatoire

Le :

Joindre un RIB

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT (RUM)

.....

Sera rempli par le SNFOLC 31

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

MONTANT DE LA COTISATION 2024 EN FONCTION DU CORPS, DU GRADE ET DE L'ECHELON

		Classe normale											Stagiaire 9h 120			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
Certifié - CPE - PEPS PsyEN	Cotisation	130	157	160	163	167	171	181	192	205	220	235				
			Hors classe							Classe exceptionnelle						
			1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	HEA1	HEA2	HEA3
		Cotisation	205	218	233	250	266	282	292	245	259	273	292	313	325	342

		Classe normale											AED AESH 36			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11				
Agrégé	Cotisation	146	177	179	192	202	215	230	246	264	280	292				
			Hors classe							Classe exceptionnelle						
			1	2	3	HEA1	HEA2	HEA3	1	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3	
		Cotisation	263	279	291	312	324	341	291	312	324	341	341	355	374	

		Classe normale												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
PEGC et CE-EPS	Cotisation	118	125	132	139	145	152	159	168	177	187	198		
			Hors classe							Classe exceptionnelle				
			1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	
		Cotisation	165	173	185	195	220	238	220	240	253	269	285	

		1	2	3	4	5	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3
Chaires sup	Cotisation	235	248	265	279	292	313	325	342	343	356	375

Retraité
40 % de la cotisation selon le corps et le grade

		Catégorie II indice 321	Catégorie I indice 367	Indices supérieurs à 367
Contractuel	Cotisation	121	136	142

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le syndicat SNFOLC. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi "informatique et libertés"; vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à snfolc.toulouse@gmail.com.

L'adhésion syndicale donne droit à un **crédit d'impôts égal à 66%** du montant total de votre versement. Chaque adhérent est membre de l'Association Force Ouvrière des Consommateurs (AFOC) et bénéficie d'une protection juridique.

PAIEMENT DE LA COTISATION

Pour les temps partiels, la cotisation se calcule au prorata du temps travaillé.

Vous pouvez y ajouter 5 € 10 € 15 € € pour la caisse d'aide à la grève qui permet de soutenir les syndiqués qui ont subi d'importantes pertes de salaire à la suite de mouvements de grève continus.

Montant total de la cotisation €

J'adhère pour l'année **civile** en cours. Le

Signature :